

Le très hon. M. Howe: Ma mémoire n'est pas trop bonne, mais je crois que le prix est de \$26 pour le bœuf de choix et de \$25 pour les bons bouvillons.

M. Fair: A propos du revenu agricole de 1951, il conviendrait de ne pas perdre de vue que ce revenu comprend les arriérés versés au sujet des récoltes de 1945 à 1949, lesquels s'élevaient à plusieurs millions de dollars. Ces paiements devraient être séparés du reste du revenu agricole.

M. Aylesworth: Se fondant sur ce que le ministre a dit il y a quelques instants, on pourrait croire qu'il veut donner à entendre que vu nos conditions atmosphériques les cultivateurs ne devraient produire qu'une seule denrée, peut-être du blé et des céréales secondaires.

Le très hon. M. Howe: Oh non. Je parlais à quelqu'un de l'Ouest mais je n'ai pas dit qu'on devrait se contenter de produire une unique denrée. Mon honorable ami essaie de me prêter ces paroles. Il était question du bœuf par rapport au blé, à l'avoine et à l'orge. Mon honorable ami peut prononcer son propre discours sans me prendre pour son porte-parole.

M. Aylesworth: Le ministre a clairement laissé entendre que le Canada n'était pas propre à l'élevage du bœuf de boucherie.

Le très hon. M. Howe: Destiné au marché britannique.

Une voix: S'il y a concurrence.

M. Aylesworth: Qu'est-ce que l'honorable député veut dire? Qu'il le dise donc maintenant. Je ne l'ai jamais entendu s'exprimer avec précision au sujet de quoi que ce soit depuis que je suis à la Chambre et je suis convaincu qu'il ne parlera pas clairement sur le sujet qui nous occupe. Si en raison de la situation où nous nous trouvons actuellement le ministre et le Gouvernement en sont venus à la conclusion que notre pays n'est pas propre à l'élevage du bœuf de boucherie, je prétends qu'on peut en dire autant de l'élevage de la volaille. Les poules doivent être gardées à l'abri une grande partie de l'année. Il en est de même pour les porcs; nous ne sommes donc pas sur un pied d'égalité avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande et d'autres pays dotés de climats chauds où le bétail peut rester au vert douze mois de l'année. Le troupeau laitier rentre aussi dans cette catégorie. Partant de ce qu'a dit le ministre, devons-nous conclure que le Canada ne devrait rien produire d'autre que le blé? Il ne nous invitera sûrement pas dans les conditions actuelles à produire plus de fromage. Les œufs et, en réalité, tous les produits que

[Le très hon. M. Howe.]

cultive aujourd'hui le cultivateur de l'Est canadien, subissent à ce point de vue le même désavantage en regard des autres pays. Pour ce qui est du fromage, si nous ne pouvons de nouveau écouler notre excédent sur le marché du Royaume-Uni, le Gouvernement devrait, à mon avis, élaborer un programme en vue d'accroître sensiblement la consommation actuelle de fromage au Canada. Si les gens consommaient en moyenne une livre de fromage de plus, le problème serait réglé pour environ 14 millions de livres. Le Gouvernement devrait également lever l'interdiction qui frappe la vente du fromage qui n'a pas au moins trois mois. Bien des gens préfèrent le fromage à l'état beaucoup plus frais. Si nous pouvions réaliser un programme de vente de ce genre, nous pourrions, je crois, écouler une très forte partie de notre excédent de fromage.

Je veux parler maintenant des bovins. J'espère ne pas enfreindre le Règlement; si je le fais, le président peut me le dire. Depuis quelques années, surtout pendant la période de réglementation, on a fait beaucoup de tort à l'élevage. Le Gouvernement a enseigné aux boucheries, je parle surtout des boucheries de détail, à réaliser une plus forte marge de bénéfice. Les bouchers ont appris au cours de ces années, tous les honorables députés se le rappellent sans doute, qu'ils pouvaient obtenir une certaine marge de bénéfice.

Je sais que dans divers endroits les inspecteurs désignés par le Gouvernement ont dit aux commerçants qu'ils vendaient tel ou tel morceau de viande trop bon marché. Les inspecteurs leur affirmèrent qu'ils pouvaient demander un certain prix et que c'est ce prix-là qu'ils devaient exiger du consommateur. Je déclare qu'à mon sens le Gouvernement a obtenu de bons résultats en formant, dans ce domaine, les détaillants. Depuis quelque temps, j'estime qu'il convient de faire quelque chose. Je n'aime pas la dictature et autres formules de ce genre et je ne prêche pas en leur faveur; mais j'estime que le Gouvernement pourrait faire comprendre aux détaillants du Canada que, selon lui, ils ont agi inéquitablement envers les producteurs et les consommateurs de notre pays.

Les députés se souviennent qu'en janvier dernier, le prix du bœuf de boucherie avait baissé de quelques cents. La fâcheuse épidémie de fièvre aphteuse a causé une nouvelle baisse et, en chiffres ronds, je crois bien que le fléchissement total se monte à près de 10c. la livre de viande en ce qui concerne le bétail sur pied. En conséquence, les prix de gros du bœuf ont diminué d'environ 20c. la livre. Mais je puis vous affirmer que si vous visitez nombre de boucheries de chez nous, vous découvrirez que les consommateurs ne profi-